

REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA
BOUMBA ET NGOKO

COMMUNE DE SALAPOUMBE

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

BOUMBA AND NGOKO DIVISION

SALAPOUMBE COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARDS

Pour toute tentative de corruption ou cas de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DE LA COMMUNE DE SALAPOUMBE

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N°001/DC/C.SAL./CIPM-SAL/2024, DU 13 /11 /2024, POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP 4x4 DOUBLE CABINES À LA COMMUNE DE SALAPOUMBE DANS LE DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE LEST ; LOT UNIQUE.

Financement : BUDGET DE LA COMMUNE DE SALAPOUMBE - EXERCICE 2024

1. Objet de la consultation

Afin de remplir honorablement les missions qui lui sont confiées dans le cadre du transfert de compétences, le Conseil municipal de la Commune de SALAPOUMBE a voté une délibération en vue de l'acquisition d'un véhicule de liaison. C'est dans cette optique que le Maire, Autorité Contractante, lance, pour le compte de ladite Commune, la présente consultation pour une Demande de Cotation pour l'acquisition d'un véhicule pick-up 4x4 double cabines.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent la fourniture d'un véhicule tout terrain pick-up 4x4 double cabines.

NB : Joindre photo ou prospectus.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget de la Commune de SALAPOUMBE, Exercice 2024, pour un montant de **30 000 000 (trente millions) FCFA TTC**.

5. Consultation du Dossier de consultation

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de SALAPOUMBE dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier de consultation

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Commune de SALAPOUMBE, contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de SALAPOUMBE, d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.

7. Remise des Offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaire dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels seront remises au plus tard le 04 / 12 / 2024 à 11 heures précises à la Commune de SALAPOUMBE et devront porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°01 / DC/C.SAL/CIPM-SAL/2024, DU 13 / 11 / 2024, POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP 4x4 DOUBLE CABINES A LA COMMUNE DE SALAPOUMBE DANS LE DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE LEST ; LOT UNIQUE.

Financement : BUDGET DE LA COMMUNE DE SALAPOUMBE - EXERCICE 2024

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances, d'un montant de six cent mille (600 000) francs CFA.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice ou une autorité administrative.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Demande de Cotation, entraînera son rejet pur et simple sans aucun recours.

Par ailleurs, les photocopies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront rejetées.

9. Ouverture des plis

Les offres seront dépouillées le 04 / 12 / 2024 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune SALAPOUMBE siégeant, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

10. Délai de livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de **soixante (60) jours maximum** à compter de la date de notification de l'ordre de service de d'effectuer la livraison.

11. Principaux critères d'évaluation des offres :

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

11.1. Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission ;

- Pièces administrative falsifiée
- Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaires, à l'exception de la caution de soumission ;
- Spécifications techniques et photos non-conformes ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- N'avoir pas réuni au moins 100% des critères de qualification ;

11.2. Critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatifs sur :

1. Présentation générale de l'offre (reliure avec spirale et intercalaires en couleurs)..... Oui/non
2. Chiffre d'affaire des exercices 2022, 2023..... Oui/non
3. Solvabilité financière (Attestation de solvabilité, délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le MINFI)..... Oui/non
4. Conformité des fournitures aux spécifications techniques Oui/non
5. Planning de livraison Oui/non

Le non-respect d'un (01) critère de qualification entraîne l'élimination de l'offre.

12. Attribution du Marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et à 100% des critères essentiels.

13. Durée de validité

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant **soixante (60) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

14. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès soit du Maire de la Commune de SALAPOUMBE, Tél 672 33 65 44, soit au Service des Marchés de la Commune de SALAPOUMBE, Tél 691 701 441/670 621 257

Ampliations :

- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ PREFET/BN ;
- ✓ DDMAP-BN ;
- ✓ Président/CIPM-SAL ;
- ✓ SPM/C-SAL ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.

SALAPOUMBE LE, 13 / 11 /2024

LEMAIRE DE LA COMMUNE DE SLAPOUMBE
MAITRE D'OUVRAGE

Autorité Contractante



MOSSADIKOU Norbert
Le Maire